

Des stands vélos pour accompagner la pratique du vélo !

Afin de favoriser l'usage des mobilités douces et tout particulièrement du vélo, Orléans Métropole met en place, jusqu'au 16 juillet, des stands d'aide à la pratique, en partenariat avec l'association 1TerreActions. Le dispositif, lancé en 2020 est reconduit et permet à toutes celles et ceux qui le souhaitent d'effectuer gratuitement des petites opérations de contrôle et de réparation.



Depuis mai 2020, sur le pont George V à Orléans, 2 800 cyclistes sont actuellement comptabilisés en moyenne par jour, contre 1800 en 2019. Cela représente une hausse de 54%. Pour accompagner l'essor de la pratique du vélo, Orléans Métropole pérennise actuellement les aménagements cyclables temporaires, en place sur son territoire depuis l'été 2020. Pour répondre toujours mieux aux attentes des cyclistes convaincus ou en découverte, Orléans Métropole renouvelle le dispositif de stands d'aide à la pratique du vélo, et élargit les horaires de présence :

- Place du Martroi (à l'angle de la rue Royale) à Orléans : tous les vendredis du 11 juin au 16 juillet, de 12h à 19h (sauf le 2 juillet) ;
- Marché du Quai du Roi à Orléans : le samedi 12 juin de 9h à 13h ;

Ces stands seront animés par l'association 1'terreActions, et permettront aux cyclistes d'effectuer de petites opérations de réparation gratuites.

Plus d'informations sur orleans-metropole.fr